

DECRET N° 99-131 DU 4 août 1999
PORTANT NOMINATION D'UN CHARGÉ DE MISSIONS
AU CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 99-73 du 15 avril 1999 portant attributions et organisation du ministère à la Présidence de la République, chargé du cabinet du Chef de l'Etat et du contrôle d'Etat ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

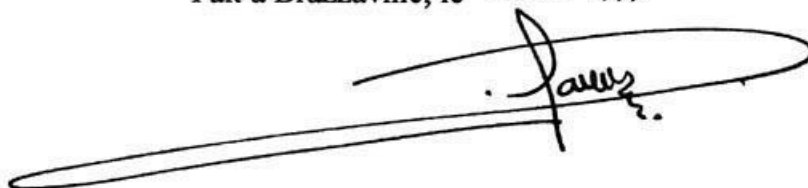
DECRETE :

Article premier.- M. Norbert EBELINGOULO, est nommé chargé de missions au cabinet du Président de la République.

Article 2.- M. Norbert EBELINGOULO percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de M. Norbert EBELINGOULO, sera enregistré, inséré au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 4 Août 1999



Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-